

Historique

La Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts (CAPEF) a été créée en 1955 sous l'appellation de la ChAgri suite à la scission de l'unique institution consulaire de l'époque, la Chambre Consulaire de commerce et d'Agriculture. Son Siège sociale est situé à Yaoundé 1er, 218 Rue Parc Repiquet, BP : 287 Yaoundé, Téléphone (237) 22 22309 77, courrier info@capefcmr.cm, site web : www.Capefcmr.cm. Elle est dirigée par: le Président MINDJOS MOMENY Martin Paul depuis février 2021, de 1955 à nos jours huit présidents ont été portés à la tête de cette institution.

Conformément aux dispositions du Décret N° 2016/194 du 13 avril 2016 et de la Décision N°2021/002/CAPEF/BE du 06 août 2021 portant organisation et fonctionnement des services administratifs de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts du Cameroun (CAPEF) et selon l'Article 2 et ses alinéas 1 et 2 ; la Chambre, est un établissement public spécifique doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Elle est placée **sous la tutelle technique du Ministère en charge de l'agriculture** et **sous la tutelle financière du Ministère en charge des finances**.



**La Chambre d'Agriculture, des Pêches,
de l'Elevage et des Forêts
du Cameroun**

*« Un Instrument au service de développement
du monde rural »*



Siège social: Rue Parc Repiquet



capefcmr@gmail.com



(+237) 222 22 18 41



Fax: (+237) 222 23 09 77



B.P: 287 Yaoundé-Cameroun



www.capefcmr.cm



NOS SECTEURS

- ✓ Agriculture
- ✓ Pêches
- ✓ Elevage
- ✓ Forêts



NOS MISSIONS

- _Représente et défend les intérêts de ses ressortissants et émet des avis consultatifs sur les questions concernant la profession auprès des pouvoirs publics et des organismes Nationaux et Internationaux ;
- _Assure la mission de promotion économique des activités et des acteurs relevant de ses domaines de compétences ;
- _Assure la mission de formation professionnelle de ses membres et ressortissants, en cohérence avec les administrations sectorielles concernées ;
- _Assure les missions d'investissement et de développement économique des secteurs relevant de sa compétence, en cohésion avec le plan de développement national défini par le Gouvernement.



NOS VALEURS

- Engagement envers l'éthique et la transparence dans toutes nos actions et décisions ;
- Promotion de l'innovation, de la recherche et du développement pour améliorer la productivité et la durabilité du Secteur ;
- Inclusion sociale en encourageant la participation des petits exploitants agricoles, des femmes et des jeunes dans toutes les activités liées à l'Agriculture ;
- Le respect de l'environnement en favorisant des pratiques respectueuses de la biodiversité, de la protection des ressources naturelles et du développement durable.



NOS SERVICES

- L'animation rurale/conseil agricole ;
- Le renforcement des capacités en éducation financière ;
- L'accompagnement au processus d'acquisition et de sécurisation foncière ;
- La maturation des projets ;
- La gestion et administration des entreprises agricoles ;
- La vulgarisation des innovations techniques ;
- L'appui aux entreprises ;
- L'accompagnement professionnel ;
- L'étude et monographies ;
- Le montage et suivi des projets ;
- L'élaboration des business-plans ;
- Les manifestations promotionnelles ;
- La certification d'origine.

NOS PARTENAIRES



Tutelles



Sectorielles



Techniques et Economiques

NOS UNITES OPÉRATIONNELLES SPÉCIALISÉES

- Ecole Pratique d'Agriculture de Binguéla (EPAB) ;
- Institut de Technologie Agricole de Binguéla (ITAB) ;
- Ecole Pratique d'Agriculture de Dimako Mongui Sossomba (EPAD-MS) ;
- Ecole Pratique d'Agriculture Kouoptamo (EPAK) ;
- Ecole Pratique d'Agriculture et d'Agro-industrie de Dizangué (EPAAD) ;
- Ecole Pratique Zootechnique et Agricole de Hangloua (EPZAH) ;
- Ecole Pratique d'agroforesterie et d'Agriculture de Guinlay (EPAAG) ;
- Ecole Pratique d'Agriculture et d'Elevage de Sangoué (EPAES) ;
- Ecole Pratique d'Agriculture et du Bois d'Ambam (EPABA) ;
- Ecole Pratique Agricole et Halieutique de Moundé (EPAHM) ;
- Ecole Pratique Agricole et d'Elevage de Balikumbat (EPAEB) ;
- Le projet consulaire Centre d'Amélioration et de Développement des Activités Halieutiques (CA-DAHC).
- Projet de Formation Agricole et d'Elevage Camerounais (PROFOR) ;
- Projet Consulaire pour le Développement de la Porciculture au Cameroun (PROPORC) ;
- Projet de Dispositif de Financement des Ressortissants de la CAPEF (PRODIFIR) ;
- Centre de Production et de Formation Agropastoral et Halieutique de Sangmélina (CPFAHS) ;
- Centre de Production et de Formation de Yoko (CPFY) ;
- Centre de Production et de Formation Yokadouma (CPFY) ;
- Centre de Production et de Formation de Nanga-EBoko (CPF-NB) ;
- Centre de Production et de Formation Agropastoral, Halieutique et Forestier BIYI-AKOUM-ESEJ'E d'OLAMZE. (CPFAHF-BAE) ;
- Centre de Production et de Formation de Ngie.



Capef - Cameroun

NOS OBJECTIFS GLOBAUX

L'objectif global poursuivi est de soutenir une croissance durable du secteur rural, pour lui permettre de contribuer significativement à la création de la richesse nationale et à l'amélioration des conditions de vie des populations. Cet objectif global contenu dans le Document de Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR), est décliné en quatre objectifs spécifiques, à savoir :

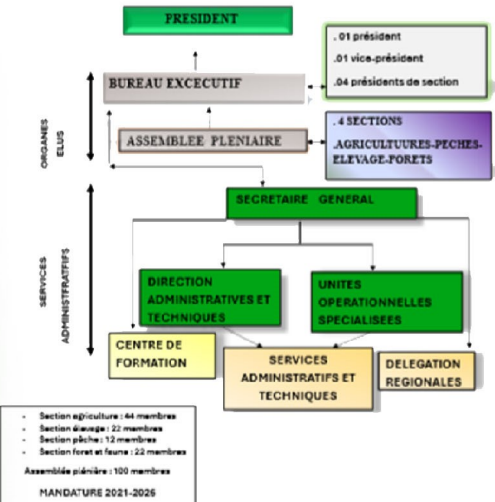
- Accroître durablement les productions dans les filières végétales, halieutiques, animales et forestières ;
- Améliorer l'environnement infrastructurel collectif et l'accès aux facteurs de production, de même qu'aux marchés ;
- Renforcer la capacité de résilience des systèmes de production, à travers la gestion durable des ressources naturelles, face aux changements climatiques ;
- Améliorer la gouvernance et le capital humain dans le secteur.

Au plan institutionnel, il est attendu que la réalisation de ces objectifs se fasse à travers un cadre constitué des ministères relevant du secteur rural et des Etablissements Publics qui y sont rattachés.

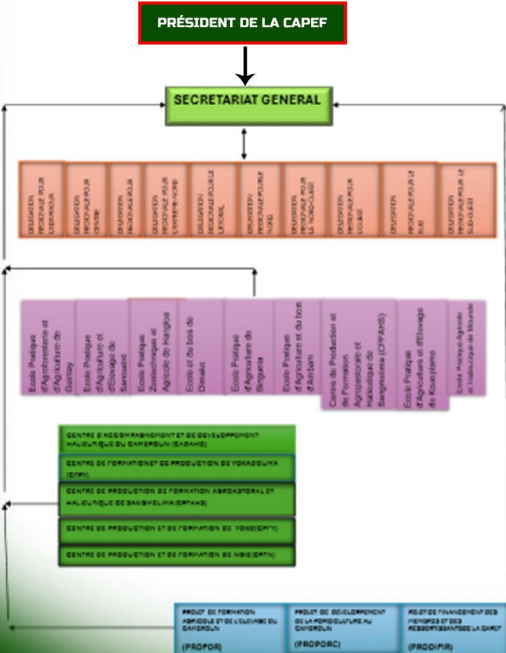
La Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Élevage et des Forêts du Cameroun (CAPEF), en tant qu'institution publique rattachée, est appelée à mobiliser ses services ainsi que les acteurs de ses différents secteurs de compétence, afin de susciter et d'accompagner leurs efforts, vers l'atteinte des objectifs définies.



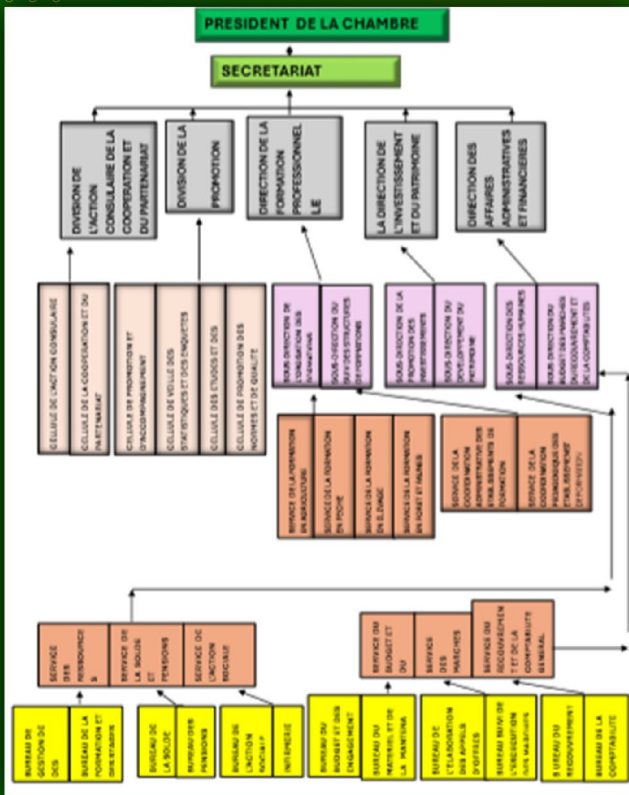
STRUCTURE ET ORGANISATION DE LA CAPEF



NOMENCLATURE SECRETARIAT GENERAL DES SERVICES DECONCENTRES UNITES OPERATIONNELLES



**NOMENCLATURE SECRETARIAT
GENERAL-SERVICES**



CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Stratégie Nationale de Développement (SND30) est mise en place par le gouvernement pour guider et accompagner tous les acteurs intéressés ou travaillant dans le secteur agricole vers une révolution agricole. Citant quelques mots clés tirés de la préface de la Stratégie Nationale et Développement 2020-2030 (SND30) pour la transformation structurelle et le Développement inclusif, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement Chief Dr. Joseph DION NGUTE a déclaré ceci : « Avec les Objectifs de Développement Durable (ODD), le pays est engagé à ne laisser personne à côté y compris les Entrepreneurs du secteur Agro-pastoral...dans sa marche vers l'émergence.

Paillleurs, le Président de la République, Son Excellence Paul BIYA, dans son discours d'investiture du 06 novembre 2018, invitait l'ensemble des Camerounais à faire de l'émergence une cause nationale en déclarant : « L'objectif de l'émergence doit être érigé en grande cause nationale qui mobilise l'ensemble de nos concitoyens, afin de faire du Cameroun un pays moderne et socialement avancé »

Plus loin encore dans son discours lors de la cérémonie d'ouverture du comice agro-pastoral d' Ebolowa le 14 janvier 2011, « l' agriculture moderne doit nourrir et assurer nôtre autosuffisance alimentaire, doit être pourvoyeur d'emplois, doit augmenter notre indice de développement humain doit promouvoir l'import-substitution « est porteur d'espoirs pour le monde rural résolument engagé dans le processus de développement. En effet, le Cameroun compte avant tout sur le secteur primaire, notamment l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'artisanat pour devenir, à l'horizon 2035, un pays émergent... ».

Le cap étant de porter le pays au rang des Nouveaux pays industrialisés (NPI) en 2035. Les stratégies sectorielles ont été articulées autour du développement des industries et services en cohérence avec le Plan Directeur d'Industrialisation (PDI). Dans cette logique, le développement agricole et industriel est considéré comme le point focal des enjeux économiques à moyen et long terme du pays ».

Animé d'une conscience républicaine élevée, Monsieur Martin Paul MINDJOS MOMENY, Président de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts du Cameroun a décidé d'accompagner le gouvernement dans sa politique de révolution agricole à travers la promotion de l'import-substitution en signant des partenariats gagnant-gagnant avec les Ministères Sectoriels et des partenaires au développement.

